2021
2022

GUIDE DE L'ÉTUDIANT EN DROIT

TABLE DES MATIÈRES

03
Présentation du guide

04
Mot du président de l'AED

05
Présentation du centre de soutien

06
La préparation au baccalauréat

IDUL et NIP **06**
Le portail ENA **06**
Les horaires de cours **07**
La motivation **08**
Les lectures **08**
Le cheminement **09**
La conciliation travail et études **09**
Les notes et la cote **10**
La propriété intellectuelle **10**
La course aux stages **11**
Les conseils des pairs **11**
Les ateliers du centre de soutien **11**

12
Le baccalauréat

12 Cheminement
20 Profil en développement durable
21 Profil entrepreneurial
22 Profil international
22 Exigences relatives à l'anglais
23 Exigences relatives au français
23 Description des cours obligatoires
27 Concours et stages
33 Autres activités enrichissantes
36 Personnes ressources
38 Ressources offertes par la Faculté et par l'université
40 Consultation des examens
41 Bourses et aide financière
41 Abandon de cours
41 AEDiffusion

42
Après le baccalauréat

42 L'École du Barreau
43 La maîtrise en droit notarial
45 Autres programmes de 2e et 3e cycles
45 Programme de certificat et microprogramme

PRÉSENTATION DU GUIDE

Le guide académique se veut un outil de référence complet visant à répondre rapidement aux questionnements des étudiants concernant leur cheminement académique. Il s'agit d'un regroupement d'informations essentielles provenant de diverses sources et concernant de nombreux aspects du cheminement, allant de l'adaptation lors des premières semaines au baccalauréat en droit jusqu'aux divers concours, stages et cliniques offerts à la Faculté.

C'est donc avec une grande joie que l'AED vous présente encore une fois cette année cet outil précieux. En plus de répondre à plusieurs questionnements, ce guide vous permettra de découvrir toutes les opportunités offertes par le baccalauréat en droit à l'Université Laval. Ainsi, il vous permettra non seulement de rendre votre parcours le plus enrichissant possible, mais aussi de le rendre encore plus passionnant et personnalisé. Évidemment, les circonstances liées à la pandémie du coronavirus (Covid-19) sont susceptibles de faire varier quelque peu l'exactitude de certains renseignements. À ce propos, considérant l'évolution constante de la situation et moyennant les ajustements nécessaires, les informations restent généralement pertinentes et susceptibles de bien vous informer sur la teneur du programme en des temps un peu plus normaux.

À ce sujet, au moment d'écrire ces lignes (Été 2021), un retour complet en présentiel a été annoncé pour la session d'automne 2021. Nous avons, d'ailleurs, tous très hâte de vous retrouver sur le campus !

Il est important de souligner que ce guide est un projet de l'AED et n'engage en aucun temps la Faculté de droit, ni l'Université Laval et seuls les documents facultaires ou universitaires officiels font foi. Ainsi, lors de vos choix en lien avec votre cheminement, il est primordial de toujours contre-vérifier l'information qui se trouve dans ce guide. Ce guide se veut un outil de référence, mais n'a pas la force d'un document officiel.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à me contacter par courriel. Il me fera plaisir de répondre à toutes vos questions concernant votre cheminement académique au meilleur de mes connaissances et de vous référer à la bonne ressource si cela est nécessaire.

Bonne année universitaire à toutes et à tous et bon succès !

Laurie-Ann Laveau
Vice-présidente aux affaires académiques de l'AED

aed.vpacademique@fd.ulaval.ca

[1] L'emploi du genre masculin a pour simple but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.

MOT DU PRÉSIDENT DE L'AED

Chères et chers collègues,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons le Guide académique 2021-2022 de l'Association des Étudiantes et Étudiants en Droit de l'Université Laval. Je tiens à remercier Mme Laurie-Ann Laveau, vice-présidente aux affaires académiques, pour la réalisation de ce merveilleux outil. En effet, ce Guide représente une aide indispensable pour tout étudiant(e) inscrit(e) au baccalauréat en Droit de l'Université Laval.

Pour les nouveaux étudiants, ce guide comprend toutes les informations nécessaires pour vous préparer au baccalauréat ou au certificat et microprogramme en droit. Il servira à vous éclairer dans le cheminement de programme, dans les cours obligatoires, dans le cheminement suggéré et les différents profils d'étude qu'offre la Faculté. Le Guide de l'AED contient aussi de nombreuses informations et des références sur la transition vers l'École du Barreau, la maitrise en droit notarial et les programmes de 2e et de 3e cycle offerts par la Faculté de Droit de l'Université Laval. Nous vous invitons à utiliser ce guide en support et en complément des différents documents officiels préparés par la Faculté de Droit, vous aurez ainsi toutes les composantes nécessaires pour vous épanouir dans votre cheminement scolaire.

Tous les membres de l'exécutif de l'AED 2021-2022 seront disponibles pour vous pendant l'année pour répondre à vos interrogations en ce qui concerne ce guide. N'hésitez pas à nous contacter au besoin.

Je vous souhaite à tous et à toutes une excellente année scolaire.

Émile Ste-Marie
Président de l'Association des Étudiantes et Étudiants en Droit (AED) de l'Université Laval

aed.presidence@fd.ulaval.ca

PRÉSENTATION DU CENTRE DE SOUTIEN

Le Centre de soutien a été complètement repensé au cours des dernières années. Essentiellement, le centre est composé de six mentores, dont une chef mentore cette année, qui se succèderont lors de permanences hebdomadaires. Ces mentores sont à votre disposition afin de vous soutenir dans la passation de vos cours, mais également afin de répondre à vos questions et à vos interrogations sur tout autre aspect de votre parcours académique. Les mentores seront là pour vous conseiller sur des méthodes efficaces d'études et de travail, elles sont donc l'une de vos ressources principales sur ce plan. Vous pouvez également les consulter afin d'obtenir des conseils concernant votre adaptation aux cours de votre première année. Toutefois, il est à noter que les mentores ne peuvent répondre à aucune question sur la matière. Les mentores étant des étudiantes, elles ont été confrontées aux mêmes obstacles que vous au cours des dernières années. Ce sont donc les personnes les mieux placées pour vous soutenir et vous épauler lorsque vous éprouverez des difficultés, c'est pourquoi je vous invite fortement à les rencontrer pour leur demander conseil.

Une autre partie du mandat du Centre est d'offrir aux nouveaux étudiants des ateliers aux sessions d'automne et d'hiver. Ceux-ci ont pour but de fournir des lignes directrices sur la manière d'effectuer les lectures et de se préparer aux examens en droit. Les études en droit nécessitent une adaptation pour tous et l'information fournie lors de ces conférences vous sera très utile tout au long de votre parcours. Il est donc dans votre intérêt d'y assister.

Le Centre se trouve au **local 2372 du Pavillon Jean-Charles Bonenfant**, c'est-à-dire à la bibliothèque. Vous pouvez également entrer en contact avec les mentores du Centre par courriel au soutien-premier-cycle@fd.ulaval.ca ou par le biais de leur page Facebook.

En espérant que le Centre de soutien aux étudiants deviendra un incontournable pour vous, n'hésitez surtout pas à venir nous voir ou à faire appel à nous en cas de besoin.

CHEF MENTORE

Victoria Henry : victoria.henry.2@ulaval.ca

MENTORES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Léa Tarlotin

Marielle Demers

Sarah-Maude Dumont

Stéphanie Boivin

Andrée-Anne Tremblay

LA PRÉPARATION AU BACCALAURÉAT

CONSEIL : Le courriel Exchange, la plateforme MonPortail et Capsule

Dès votre acceptation au baccalauréat, prenez l'habitude de consulter régulièrement votre adresse courriel Exchange. C'est désormais par cette voie que la Faculté, vos professeurs et l'AED communiqueront officiellement avec vous. C'est votre outil clé pour demeurer à l'affût sur tout ce qui est en lien avec la Faculté. Le courriel exchange est accessible par la plateforme MonPortail.

Notez toutefois que la Direction des technologies de l'information (DTI) de l'Université Laval a procédé l'an dernier à la migration des boîtes de courriel vers office.com. Depuis la migration, l'accès Web **www.courriel.ulaval.ca** n'est désormais plus disponible. Vous devez alors accéder à office.com et ouvrir une session à l'aide de l'adresse **IDUL@ulaval.ca**.

De plus, la plateforme Capsule vous sera très utile que ce soit pour votre inscription à chacune de vos sessions, mais aussi pour consulter en temps réel votre cheminement de façon détaillée afin de savoir quel cours vous vous devez de faire pour obtenir le nombre de crédits exigés dans chacune des sections (obligatoires, disciplinaires et optionnels). Pour s'y rendre : Renseignements sur les études – Dossier des études – Rapport de cheminement. Ces informations peuvent aussi être retrouvées directement sur la plateforme MonPortail, sous l'onglet « Inscription aux cours ». Notez que l'inscription aux cours se fait désormais via MonPortail – Inscription aux cours.

IDUL ET NIP

Votre identifiant unique Laval (IDUL) a été créé lors de votre demande d'admission. Il est composé des deux premières lettres de votre prénom, ainsi que des trois premières lettres de votre nom de famille, parfois suivi de chiffres. L'IDUL vous autorise à consulter votre dossier dans la zone sécurisée de Capsule et à accéder au portail de cours ENA. Votre numéro d'identification personnel (NIP) a été créé lors de votre demande d'admission.

Votre numéro d'identification études (NI) est celui qui sera inscrit sur votre carte étudiante. Il vous sera demandé lors des sessions d'examens notamment.

Attention ! Lorsque vous contactez la gestion des études, il est important de toujours le faire à partir de votre adresse ulaval pour des motifs de sécurité et de confidentialité. D'ailleurs, n'oubliez pas d'indiquer votre NIP, ce qui permet aux agentes d'accéder plus rapidement à votre dossier.

LE PORTAIL ENA (« ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE D'APPRENTISSAGE »)

Depuis l'automne 2012, tous les cours doivent être dotés d'une plateforme ENA. L'adresse pour vous y rendre est la suivante : https://www.portaildescours.ulaval.ca. Vous aurez besoin de votre IDUL et de votre NIP pour vous connecter. Habituellement, quelques semaines avant le début des cours, les professeurs vous donnent accès à l'information en lien avec leur cours via ce portail. Sur celui-ci, vous retrouverez plusieurs informations utiles, telles que vos plans de cours, la

liste des lectures que vous aurez à faire, les résultats de vos évaluations, la section forum, les coordonnées du professeur, etc. C'est aussi sur celui-ci que vous retrouverez la liste du matériel à vous procurer, sous l'onglet « Matériel didactique ». Il s'agit d'un outil complet qui vous sera des plus utiles. Il est donc primordial de vous familiariser avec le portail avant le début de votre baccalauréat, puisque celui-ci vous suivra tout au long de vos études.

Désormais, vous retrouverez toute l'information et les hyperliens de Capsule et du Courriel ulaval ainsi que votre portail ENA sur la plateforme MonPortail. Cet ajout datant de l'année 2016-2017 vous permet de retrouver toute l'information au même endroit. C'est donc par l'entremise de MonPortail, toujours à l'adresse suivante : https://www.portaildescours.ulaval.ca, que vous pourrez procéder à votre inscription par exemple.

Finalement, une autre nouveauté s'ajoutera à MonPortail à l'automne 2021. Il s'agit d'un portail spécialisé de la Faculté regroupant au même endroit toutes les informations concernant notamment le cheminement, les stages, les concours et les différentes activités dont nous traiterons plus loin dans ce guide. Vous devriez voir apparaître l'option dans MonPortail prochainement. En ce sens, toutes les informations qui se retrouvent sur le site de la Faculté devraient migrer vers cette nouvelle sous-plateforme intégrée dans MonPortail. L'AED vous informera de l'arrivée de cette nouveauté et de ses détails le temps venu.

LES HORAIRES DE COURS

L'horaire que vous vous constituerez vous suivra durant toute une session et peut avoir un impact sur vos résultats scolaires durant celle-ci. Il est donc important de savoir comment construire un horaire qui vous conviendra dès vos premières sessions.

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte lors de vos choix de cours et vos préférences personnelles entrent aussi en ligne de compte. Vous pouvez choisir vos cours selon la plage horaire du cours, la présence de travaux plutôt que d'examens, la condensation des cours dans la semaine, les professeurs disponibles, etc. **Toutefois, le facteur qui devrait être déterminant pour votre choix demeure la date des examens.** En effet, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'aucun de vos examens n'entre en conflit avec un autre, puisqu'aucun accommodement ne sera accordé aux étudiants qui se retrouvent dans cette situation. Sachez qu'en règle générale, les examens se déroulent au même moment que la période de cours, mais il peut arriver qu'un examen soit à un autre moment, par exemple, la fin de semaine, alors méfiez-vous. Cette situation se présente régulièrement quand le même professeur enseigne le même cours, mais à deux sections et moments différents de la semaine. Pour éviter de devoir concevoir deux examens distincts, les examens peuvent être dispensés le vendredi, le samedi ou le dimanche. Tentez également d'organiser vos cours de manière à ne pas vous retrouver avec deux examens la même journée, ou encore avec tous vos examens très rapprochés, puisque chaque examen en droit demande énormément de préparation et exige beaucoup de concentration. Pour assurer votre réussite, il est impératif pour vous d'arriver reposé à vos examens.

Le moment où vous pourrez effectuer vos choix de cours est prédéterminé par le Bureau du registraire. En règle générale, les étudiants avec le plus grand nombre de crédits complétés peuvent effectuer leur choix de cours en priorité. Les plages horaires sont donc réparties selon le nombre de crédits (moins de 15, 15 et plus, 30 et plus, 45 et plus, etc.). Vous recevrez éventuellement cet horaire de choix de cours via votre courriel Exchange. Vous pourrez alors constater la date à laquelle vous êtes appelées à l'inscription sur MonPortail.

Finalement, il se peut que l'un des cours qui vous intéressent ait la mention « Inscription sur approbation seulement, veuillez contacter votre direction de programme ». Si c'est le cas, ne vous inquiétez pas ! Cela signifie qu'un nombre restreint de places est disponible pour ce cours. Pour vous inscrire à l'un de ces cours, il vous faudra alors passer par le formulaire prévu à cet effet, accessible quelques jours après le début de la période de choix de cours. Le lien vers ce formulaire vous sera transmis par courriel et les places seront attribuées en fonction de votre avancement dans le programme. Ainsi, les étudiants ayant cumulé un plus grand nombre de crédits en droit seront priorisés.

Pour consulter les horaires des cours et des examens de chaque nouvelle session, rendez-vous sur le site de la Faculté. Suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Étudiants actuels »
- Cliquez sur l'option « Horaires des cours et cheminements »
- Sélectionnez la session désirée dans les onglets à la gauche de votre écran

LA MOTIVATION

La première année en droit en est une d'adaptation. Il est primordial d'accepter que la courbe d'apprentissage puisse être longue. En effet, le premier contact avec le monde du droit exige une adaptation qui peut s'étendre sur plusieurs mois. Vous n'êtes pas sans savoir également que la charge de travail et les lectures exigées par le baccalauréat sont imposantes. Cela dit, vous développerez vos propres méthodes d'études et vous prendrez confiance au fil du temps. Vous verrez des changements dans votre compréhension de la matière, vous saurez mieux comment gérer votre temps et vos lectures, vous serez plus efficace et vous développerez des méthodes de travail qui vous conviennent. Faites-vous confiance et ne vous découragez pas. Sachez, en toute honnêteté, qu'il faut apprendre à vivre avec les hauts comme avec les bas, continuer à faire des efforts visant à nous améliorer et se rappeler les raisons qui nous ont menées, fondamentalement, à entreprendre des études en droit. Nos convictions profondes représentent notre meilleur allié pour persévérer. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter les ressources offertes par la Faculté ainsi que le Centre de soutien aux étudiants, qui est justement là pour faciliter cette adaptation.

LES LECTURES

Vous remarquerez que la plupart des professeurs tiennent pour acquis que les étudiants font les lectures avant le cours qui leur est relié. Toutefois, il est important pour vous de trouver la méthode de travail qui vous conviendra le mieux. Certains préfèrent effectuer les lectures avant le cours afin de mieux comprendre la matière, alors que d'autres préfèrent suivre le cours pour ensuite mieux comprendre les lectures. Les premières semaines serviront donc d'essai afin de déterminer ce qui vous plait le plus et surtout, ce qui est le plus efficace pour votre compréhension de la matière. Vous pourriez également décider de lire une partie de la doctrine avant et de la terminer suite au cours. Vos préférences varieront peut-être en fonction de vos cours. Bref, faites ce qui vous convient le mieux pour profiter au maximum de l'enseignement de vos professeurs.

Vous constaterez également dès la lecture de vos plans de cours que la quantité de lecture que les professeurs exigent est souvent très impressionnante. Vous vous demanderez donc si vous devez passer au travers de tout ce qu'il y a à lire. Encore une fois, il s'agit d'une préférence personnelle. Vous apprendrez au fil du temps à faire le tri entre ce que vous croyez pertinent, et ce qui selon vous ne l'est pas. Vous apprendrez à identifier plus rapidement ce qui est primordial à votre apprentissage, et ce sur quoi vous pouvez passer plus rapidement. Toutefois, spécialement lors de la première année, il est conseillé de tout lire, ou du moins, d'en lire le plus possible. Enfin, il est important de savoir que la majorité des cours de droit sont développés selon la formule 3-0-6. Ce qui veut dire 3 heures de cours en classe ou de théorie et 6 heures de travail à la maison. Il peut être tout à fait normal de passer 6 heures par cours par semaine pour tout étudiant en droit, et ce, tout au long de son parcours en droit.

LE CHEMINEMENT

Lors des premières semaines, vous remarquerez que plusieurs étudiants se questionneront afin de décider s'ils préfèrent commencer avec une session de quatre cours plutôt que cinq afin de faciliter leur adaptation à la charge de travail. Peut-être serez-vous vous-même dans cette situation. Toutefois, afin de prendre une décision éclairée, soyez au courant des éléments suivants.

Tout d'abord, gardez en tête que le baccalauréat en droit, à l'Université Laval, exige 99 crédits. Le cheminement normal devrait toutefois durer trois ans, bien qu'un baccalauréat de trois ans à raison de cinq cours par session (automne et hiver) ne mène qu'à l'obtention de 90 crédits. Ainsi, vous devrez obligatoirement suivre trois cours supplémentaires si vous souhaitez compléter votre parcours en trois ans. Vous pouvez donc suivre des cours d'été ou encore avoir quelques sessions de plus de cinq cours, ce qui est peu recommandé en raison de la charge de travail. Les étudiants en droit suivent donc presque tous des cours d'été après leur première et leur deuxième année, à moins évidemment d'avoir déjà en banque leurs 12 crédits de cours hors discipline. Toutefois, d'autres préfèrent faire une session de plus à la fin de leur baccalauréat. En résumé, en commençant avec une session de quatre cours, vous alourdissez votre cheminement futur si vous désirez faire votre baccalauréat en trois ans, puisque vous devrez suivre des cours d'été supplémentaires ou vous devrez faire votre baccalauréat en trois ans et demi.

Finalement, vous devrez également faire attention aux cours que vous déciderez d'abandonner le cas échéant. Effectivement, les cours de première année sont tous préalables à d'autres cours qui sont obligatoires ou optionnels. Ainsi, les choix que vous ferez pourront avoir un impact sur la suite de votre cheminement et sur certains cours auxquels il vous sera impossible de vous inscrire. C'est pour cette raison qu'il est recommandé, si cela est possible pour vous, de suivre le cheminement proposé par la Faculté et qui est exposé plus loin dans ce guide dans la section « Le baccalauréat ». Idéalement, pour leurs 30 premiers crédits, les étudiants au baccalauréat en droit devraient suivre les cours mentionnés à ce cheminement recommandé que vous soyez inscrit à quatre ou cinq cours par session. De cette façon, ces cours préalables à de nombreux autres cours seront effectués dès la première année.

En ayant ces éléments en tête, vous pourrez prendre une décision éclairée et appropriée selon vos besoins. N'hésitez pas à contacter la gestion des études au besoin !

LA CONCILIATION TRAVAIL ET ÉTUDES

Plusieurs nouveaux étudiants se demandent s'il est déconseillé, ou encore s'il est même possible de travailler durant le baccalauréat. Selon l'expérience de nombreux étudiants qui sont passés par là avant vous, il est tout à fait possible de travailler en même temps que vos études. Toutefois, il est important de trouver le nombre d'heures qui vous permet de réussir sur le plan académique et d'organiser votre temps de travail en fonction de vos études, et non l'inverse.

LES NOTES ET LA COTE

Une autre préoccupation importante des nouveaux étudiants à la Faculté est relative aux résultats scolaires. Tout d'abord, gardez en tête que comme le droit est un domaine qui vous était inconnu jusqu'alors, il est normal que vous n'obteniez pas tout à fait les résultats que vous désirez dès le départ. Il s'agit encore une fois d'une période d'adaptation normale et vous apprendrez à reconnaître la valeur des résultats que vous obtiendrez. Faites donc attention à ne pas perdre de vue votre motivation et à ne pas vous décourager advenant le cas où vous obtiendrez de premiers résultats décevants. Encore une fois, n'oubliez pas que le Centre de soutien aux étudiants peut vous aider à traverser cette période d'adaptation plus facilement.

Les professeurs notent les examens et les travaux en pourcentage, mais les notes finales de vos cours seront toujours converties en cotes sous forme de lettres. Le barème est inclus dans le premier tableau.

En ce qui concerne la fameuse cote universitaire, son fonctionnement mérite d'être expliqué. Avant tout, gardez en tête que vous devez conserver une moyenne supérieure à 2,00 sur un total de 4,33 afin de pouvoir demeurer dans le programme. Cependant, il faut savoir qu'aucun étudiant ne peut être exclu du programme avant d'avoir minimalement atteint 24 crédits et que la Faculté n'exclut jamais un étudiant avant d'avoir tout tenté pour lui faire reprendre la voie du succès. Ensuite, vous devez savoir que chacune des cotes finales de vos cours sera convertie en une note sur 4,33, pour par la suite faire partie de votre moyenne cumulative. En résumé, votre note finale en pourcentage sera convertie en lettre, puis en note sur 4,33.

Il est également important que vous sachiez quelle importance vous devez accorder à votre cote universitaire. Il est évident que celle-ci sera un facteur comme un autre dans votre recherche d'emploi ou de stage, ou encore dans l'obtention de bourses. En ce sens, ne négligez pas l'influence de votre implication et de vos autres activités. La cote est un indice objectif de votre compréhension de la matière, mais celle-ci ne reflète pas toute votre personnalité ou même vos compétences en situation réelle. Il y a bien d'autres manières de vous démarquer. Vous êtes bien plus qu'un simple résultat sur 4,33. **Un conseil : N'écoutez pas les ragots et faites-vous confiance.**

BARÈME DES NOTES	
Cote	**%**
A+	90
A	85
A-	80
B+	76
B	72
B-	68
C+	64
C	60
C-	56
D+	53
D	50
E	0

COTE UNIVERSITAIRE	
Cote	**Équivalence sur 4,33**
A+	4,33
A	4,00
A-	3,67
B+	3,33
B	3,00
B-	2,67
C+	2,33
C	2,00
C-	1,67
D+	1,33
D	1,00
E	0,00

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La population étudiante et les étudiants en droit tout particulièrement devraient être sensibles aux enjeux de propriété intellectuelle. En effet, les notes, textes, exercices, examens et documents préparés par les enseignants ne devraient pas se retrouver sur des plateformes d'échange en ligne. Également, l'enregistrement des cours doit faire l'objet d'une autorisation claire de l'enseignant.

LA COURSE AUX STAGES

Vous avez peut-être déjà entendu parler, même avant votre arrivée au baccalauréat, de la course aux stages. Au cours de votre première année de baccalauréat, vous aurez amplement le temps de vous informer à ce sujet, mais il est tout de même important pour vous de connaître les informations suivantes. Tout d'abord, le stage dont il est question est le stage de six mois qu'il est obligatoire d'effectuer après l'École du Barreau afin de pouvoir être assermenté en tant qu'avocat. Normalement, cette course est prévue lors de votre deuxième année de baccalauréat, mais rien ne vous empêche de l'effectuer en troisième année ou encore durant ces deux années consécutives si vous n'avez pas obtenu de stage lors de votre première tentative. Les ententes de stage pour cette course sont établies avec certains cabinets privés qui décident de recruter de cette façon et vous seront transmises en temps opportun par la vice-présidente aux affaires professionnelles de l'AED (Coralie Dallaire). Il se peut très bien que ce ne soit pas le milieu de travail qui vous intéresse et vous devez garder en tête que de nombreuses autres opportunités de stages vous seront offertes plus tard, notamment une fois que vous aurez terminé l'École du Barreau. Ne perdez pas de vue qu'une minorité d'étudiants obtiendront l'un des stages offerts lors de cette course et que tout ne se joue pas lors de cette course. Il vous sera toujours possible d'œuvrer au sein d'un grand cabinet privé plus tard.

LES CONSEILS DES PAIRS

Malgré le fait que tous les conseils qui vous sont donnés de manière plus officielle dans ce guide vous seront très utiles tout au long de votre parcours, ne négligez pas le bouche-à-oreille. Restez à l'affût des conseils et des commentaires de vos pairs qui ont déjà suivi certains cours. Évidemment, faites aller votre jugement et ne vous fiez pas à tout ce qui peut être dit. En effet, si vous entendez des informations contradictoires ou floues, prenez le temps de vérifier l'information auprès des documents officiels.

LES ATELIERS DU CENTRE DE SOUTIEN

Dès les premières semaines de votre première session, les mentores du Centre de soutien aux étudiants, présentées plus haut, seront à votre disposition afin de vous soutenir et de répondre aux questions que vous pourriez vous poser. En plus de se rendre disponibles lors de leurs permanences hebdomadaires, elles s'occuperont de donner des ateliers qui vous fourniront des trucs pour tout votre baccalauréat. Ces ateliers portent sur la prise de notes ainsi que la passation des examens en droit. Ils vous fourniront des outils précieux et des conseils encore plus variés et détaillés. Ces ateliers sont très complets et ils vous sont fortement recommandés. Comme ils sont donnés par des étudiantes, ils vous fourniront des trucs concrets et réalistes. Restez donc à l'affût, puisque les informations relatives à ces conférences vous seront communiquées dès les premiers jours suivant la rentrée scolaire.

CONSEIL : Utilisez les ressources de la Faculté

Lorsque vous vous posez une question, l'outil le plus facile d'accès est souvent **le site de la Faculté**. Il possède une foule d'informations sur de nombreux plans de votre parcours académiques. N'hésitez donc pas à consulter le **www.fd.ulaval.ca**.

La gestion des études est un autre outil efficace. Les agents de gestion des études sont disponibles pour répondre à toute question sur votre cheminement. La gestion des études se trouve au local 2235 du pavillon De Koninck. Elle est donc facilement accessible et vous pouvez vous y rendre en cas de besoin.

Vous pouvez également rejoindre la gestion des études à l'adresse suivante : **premier-cycle@fd.ulaval.ca**

LE BACCALAURÉAT

Vous trouverez ci-dessous le cheminement du baccalauréat en droit à l'Université Laval. Lorsque cela est possible, il est fortement recommandé aux étudiants de suivre exactement le cheminement indiqué pour leurs 30 premiers crédits (la première et la deuxième session). Cela permet d'éviter le plus possible les problèmes liés au fait que la majorité des cours de première année sont préalables aux cours des sessions suivantes.

CHEMINEMENT (total de 99 crédits)

*Les préalables se trouvent entre parenthèses

COURS OBLIGATOIRES (51 crédits)

*Exemple de cheminement recommandé

PREMIÈRE SESSION

DRT-1000	L'univers du droit
DRT-1001	Obligations I : contrat
DRT-1002	Droit constitutionnel
DRT-1004	Droit des personnes physiques et de la famille
DRT-1009	Droit international public général

DEUXIÈME SESSION

DRT-1003	Droit des biens (DRT-1000 et DRT-1001)
DRT-1005	Droit administratif I (DRT-1000, DRT-1001 et DRT-1002)
DRT-1008	Documentation juridique et rédaction d'une note de recherche (DRT-1000 et 9 cr. DRT)
DRT-2000	Obligations II : responsabilité (DRT-1000 et DRT-1001)
DRT-2552	Droits et libertés de la personne (DRT-1000 et DRT-1002)

TROISIÈME SESSION

DRT-1006	Procédure civile I (DRT-1000 et DRT-1001)
DRT-1007	Droit pénal général (DRT-2552)
DRT-2002	Obligations III : exécution et extinction (DRT-2000)
DRT-2003	Droit du travail fondamental (DRT-1001 et DRT-2552)
DRT-2004	L'entreprise et ses principaux contrats (DRT-1003 et DRT-2000)

QUATRIÈME SESSION

DRT-2005	Preuve civile (DRT-1006)
DRT-2006	Droit des sociétés par actions (DRT-2004)

AUTRES EXIGENCES (48 crédits)

COURS OPTIONNELS AU CHOIX (36 crédits)

***Attention** : ces cours ne sont pas nécessairement offerts à toutes les sessions. Vous devez consulter l'horaire de cours émis par la Faculté chaque session pour connaître les cours à l'horaire.

SUIVRE UN MINIMUM DE TROIS CRÉDITS PARMI LES COURS SUIVANTS

DRT-2001	Droit administratif II (DRT-1005, DRT-1006, DRT-2000 et 21 cr. DRT)
DRT-2253	Successions et libéralités (DRT-1003, DRT-1004 et 21 cr. DRT)

FORMATION CRITIQUE (MINIMUM DE 3 CRÉDITS)

Pour les cours de formation critique, le cours DRT-1008 en plus de 27 crédits en droit sont nécessaires

DRT-2100	Histoire du droit public
DRT-2101	Histoire du droit privé
DRT-2102	Sociologie du droit
DRT-2103	Droit comparé
DRT-2104	Analyse économique du droit
DRT-2105	Droit privé de common law
DRT-2106	Philosophie du droit*
DRT-2107	Analyse féministe du droit
DRT-2108	Éthique et déontologie de la pratique du droit

* Pour ce cours, il peut être possible de s'inscrire au cours PHI-2107 à la place de DRT-2106. Pour procéder au changement, vous devez contacter la direction de programme.

FORMATION À L'EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE (MINIMUM DE 3 CRÉDITS)

DRT-2200	Rédaction et interprétation des lois (DRT-1002, DRT-1008 et 24 cr. DRT)
DRT-2202	Tribunal-école : audition en appel (DRT-1008 et 42 cr. DRT)
DRT-2203	Séminaire (DRT-1008 et 42 cr. DRT)
DRT-2204	Recherche dirigée et rédaction d'écrits juridiques I (DRT-1008 et 42 cr. DRT)
DRT-2205	Recherche dirigée et rédaction d'écrits juridiques II (DRT-2204 et 42 cr. DRT)
DRT-2207	Concours de plaidoirie – volet pratique** (DRT-2221 et 42 cr. DRT)
DRT-2221	Concours de plaidoirie – volet théorique** (DRT-1008 et 42 cr. DRT)
DRT-2210	Logique et argumentation juridique (DRT-1008 et 27 cr. DRT)

** Voir la section *Concours et stages* pour plus d'informations

AUTRES COURS OPTIONNELS (DE 3 À 27 CRÉDITS)

FORMATION PRATIQUE

DRT-2201	Stage à la magistrature I* (DRT-1008 et 42 cr. DRT)
DRT-2208	Stage à la magistrature II* (DRT-2201 et 42 cr. DRT)
DRT-2211	Clinique de droit international pénal et humanitaire I* (DRT-1008, DRT-1009 et 39 cr. DRT)
DRT-2222	Clinique de droit international pénal et humanitaire II (DRT-2211 et 42 cr. DRT)
DRT-2213	Stage en milieu gouvernemental ou communautaire I* (DRT-1008 et 42 cr. DRT)
DRT-2256	Stage en milieu gouvernemental ou communautaire II (DRT-2213 et 42 cr. DRT)
DRT-2214	Stage aux Cahiers de Droit I* (DRT-1008 et 42 cr. DRT)
DRT-2215	Stage aux Cahiers de Droit II* (DRT 2214 et 42 cr. DRT)
DRT-2216	Programme de pages à l'Assemblée nationale du Québec – volet pratique* (DRT-1002 et 27 cr. DRT)
DRT-2217	Programme de pages à l'Assemblée nationale du Québec – volet recherche* (DRT-2216 et 27 cr. DRT)
DRT-2219	Stage d'été axé sur la carrière* (DRT-1008 et 42 cr. DRT)
DRT-2224	Clinique juridique pour entreprises en démarrage (DRT-1008, DRT-2006**et 39 cr. DRT)
DRT-2220	Clinique fiscale (DRT-1008, DRT-2400** et 39 cr. DRT)
DRT-2223	Clinique de rédaction législative (DRT-1008 et 27 cr. DRT)

* Voir la section *Concours et stages* pour plus d'informations
**Peut être suivi de manière concomitante

DROIT INTERNATIONAL ET TRANSNATIONAL

DRT-2151	Droit international privé (DRT-1006 et 27 cr. DRT)
DRT-2152	Droit international économique (DRT-1009 et 27 cr. DRT)
DRT-2153	Droit du commerce international (DRT-2002 et 27 cr. DRT)
DRT-2154	Droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne (DRT-1009 et 27 cr. DRT)
DRT-2155	Droit de l'intégration européenne (DRT-1009 et 27 cr. DRT)

DROIT CIVIL

DRT-2250	Sûretés réelles et publicité des droits (DRT-2002 et 27 cr. DRT)
DRT-2251	Contrats de vente, de louage et d'entreprise ou de service (DRT-2002 et 27 cr. DRT)
DRT-2252	Droit patrimonial de la famille (DRT-1004 et 27 cr. DRT)
DRT-2255	Droit de l'enfance et de la jeunesse (DRT-1004, DRT-1007, DRT-1009 et DRT-2552 et 30 cr. DRT)
DRT-2300	Droit des assurances (DRT-2002 et 27 cr. DRT)
DRT-2301	Droit de la consommation (DRT-2002, DRT-2004 et 24 cr. DRT)

DROIT DES AFFAIRES

DRT-2254	Faillite et insolvabilité (DRT-2002 , DRT-2004 et 24 cr. DRT)
DRT-2303	Droit bancaire (DRT-2002, DRT-2004 et 24 cr. DRT)
DRT-2304	Droit de la concurrence (DRT-2004 et 27 cr. DRT)
DRT-2350	Droit de la petite et moyenne entreprise (DRT-2006 et 27 cr. DRT)
DRT-2351	Financement de l'entreprise (DRT-2006 et 27 cr. DRT)
DRT-2352	Droit des valeurs mobilières (DRT-2006 et 27 cr. DRT)

DROIT FISCAL

DRT-2400	Droit fiscal fondamental (30 cr. DRT)
DRT-2401	Fiscalité des sociétés par actions (DRT-2400 et 27 cr. DRT)
DRT-2402	Planification successorale et fiscale (DRT-2253, DRT-2400 et 24 cr. DRT)

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS EN MATIÈRE CIVILE

DRT-2450	Procédure civile II (DRT-1006 et 27 cr. DRT)
DRT-2451	Activités cliniques sur les modes de prévention et de règlement des différends (DRT-1006 et 27 cr. DRT)
DRT-2452	Modes privés de prévention et de règlement des différends (DRT-1006 et 27 cr. DRT)
DRT-3450	Approche intégrée du droit civil et de la procédure civile (DRT-1006, DRT-2002, DRT-2005 et 21 cr. DRT)

DROIT PÉNAL

DRT-2500	Procédure pénale (DRT-1007 et 27 cr. DRT)
DRT-2502	Infractions contre les personnes (DRT-1007 et 27 cr. DRT)
DRT-2503	Infractions contre la propriété (DRT-1007 et 27 cr. DRT)
DRT-2504	Détermination de la peine et pénologie (DRT-1007 et 27 cr. DRT)
DRT-2505	Preuve pénale (DRT-1007 et 27 cr. DRT)

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DES TECHNOLOGIES

DRT-2302	Droit d'auteur (DRT-2004 et 27 cr. DRT)
DRT-2305	Droit des brevets et des marques de commerce (DRT-2004 et 27 cr. DRT)
DRT-2306	Droit des technologies de l'information (DRT-2552 et 27 cr. DRT).

DROIT PUBLIC

DRT-2550	Droit municipal (DRT-1005, DRT-2000 et 24 cr. DRT)
DRT-2551	Droit de l'environnement (DRT-1005 et 27 cr. DRT)
DRT-2554	Aménagement durable du territoire (DRT-1005 et 27 cr. DRT)
DRT-2555	Fédéralisme et partage des compétences (DRT-1002 et 27 cr. DRT)
DRT-2556	Droit et procédure parlementaires (DRT-1002 et 27 cr. DRT)
DRT-2557	Droit et peuples autochtones (DRT-1002 et 27 cr. DRT)
DRT-2558	Droit de l'immigration (DRT-1005, DRT-2552 et 24 cr. DRT)
DRT-2650	Droit professionnel (DRT-1005, DRT-2000 et 24 cr. DRT)
DRT-2657	Droit de l'énergie, des mines et de la forêt (DRT-1005 et 27 cr. DRT)

DROIT DU TRAVAIL

DRT-2553	Travail, État et protection sociale (DRT-2003 et 27 cr. DRT)
DRT-2600	Liberté syndicale et représentation collective au travail (DRT-2003 et 27 cr. DRT)
DRT-2603	Droit de la santé et de la sécurité au travail (DRT-2003 et 27 cr. DRT)
DRT-2604	Travail, normes internationales et mondialisation (DRT-2003 et 27 cr. DRT)
DRT-2605	Dignité du salarié et normes du travail (DRT-2003 et 27 cr. DRT)

COURS SPÉCIAUX ET AVANCÉS

DRT-2652	Sujet avancé en droit I (60 cr. DRT)
DRT-2653	Sujet avancé en droit II (60 cr. DRT)
DRT-2654	Sujets spéciaux en droit I (30 cr. DRT)
DRT-2655	Sujets spéciaux en droit II (30 cr. DRT)
DRT-2656	Sujets spéciaux en droit III (30 cr. DRT)

COURS HORS DISCIPLINE (12 crédits) - Suggestions de thèmes

Exigence relative à l'anglais (selon le test de classement) – Voir plus bas

SUGGESTIONS DE THÈMES

CRIMINOLOGIE ET SERVICE SOCIAL

ANT-1005	Anthropologie des familles et des parentés actuelles
ANT- 2310	Anthropologie des conflits et de la violence
CRI-1110	Femmes, criminalité et justice
CRI-2015	Principes d'intervention auprès de clientèles involontaires
PHI-2119	Foucault
PSY-1104	Psychologie de la famille
PSY-2110	Psychologie des dépendances

TRAVAIL ET EMPLOI

CSO-1002	Travail humain
CSO-1200	Sociologie clinique du travail
HST-2451	Mutations du travail au Québec au XX^{e} siècle
MNG-2000	Gestion des ressources humaines
RLT-1001	Syndicalisme
RLT-1003	Travail et structure organisationnelle
RLT-1006	Pratiques de gestion des ressources humaines
RLT-1008	Économique et marché du travail I
RLT-3000	Convention collective
SCO-2105	Sociologie du travail

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

ANT-2100	Anthropologie politique
HST-2405	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960
HST-2453	Nationalisme au Canada français
HST-2458	Culture politique au Canada et au Québec au XXe siècle
POL-1001	Politique et démocratie au Canada et au Québec
POL-1003	Régimes politiques et sociétés dans le monde
POL-1006	Introduction à l'administration publique
POL-1008	Idées politiques modernes et contemporaines
POL-2202	Administrations publiques canadiennes et québécoises
POL-2400	Fédéralisme canadien
POL-2414	Acteurs et enjeux politiques au Canada et au Québec
POL-2417	Parlementarisme comparé : Québec-France
POL-2502	Idées politiques au Québec

RELATIONS INTERNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT

ANT-2304	Anthropologie et développement
ECN-1110	Économie du développement
ECN-1140	Énergie et problèmes économiques internationaux
GIE-2100	Développement international : acteurs et processus
GIE-2101	Gestion de projets internationaux
GIE-2102	Éthique des relations Nord-Sud
HST-1008	Le monde aux XIX^{e} et XX^{e} siècles
POL-1005	Introduction aux relations internationales
POL-2301	Relations internationales avant 1945
POL-2302	Relations internationales en Europe depuis 1945
POL-2312	Relations internationales du Canada et du Québec

DIVERSITÉ CULTURELLE

ANT-1102	Anthropologie du religieux
ANT-1201	Culture, histoire, identité : facettes du Québec contemporain
ANT-1304	Sexualités et cultures (uniquement offert à distance)
ANT-1701	Introduction aux peuples autochtones du Canada
ANT-1901	Diversité culturelle : contexte et enjeux
ANT-2302	Minorités et ethnicité
ANT-2307	Dossiers autochtones contemporains
COM-2160	Communication publique, interculturelle et internationale
ETN-1105	Choc de cultures : le Québec contemporain
HST-2401	Cultures religieuses au Québec
HST-2455	Histoire, mémoire, identité : Québec et Canada contemporains
POL-2325	Régimes politiques, religions et laïcités dans le monde
SCR-2110	Les nouvelles religions au Québec
SOC-2113	Sociologie de la culture
SOC-2136	Ethnicité dans les sociétés contemporaines

LANGUES ET COMMUNICATION

ALL-1010 à ALL-3103	Allemand
ANL-2010 à ANL-3905	Anglais
ARA-1010 à ARA-2020	Arabe
CHN-1010 à CHN-3020	Chinois
ESG-1010 à ESG-3020	Espagnol
ITL-1010 à ITL-3020	Italien
JAP-1010 à JAP-3020	Japonais
POR-1010 à POR-3020	Portugais
RUS-1010 à RUS-1020	Russe
LAT-1001	Découverte du latin
COM-1004	Journalisme et société
COM-1500	Communication orale en public

Passages intégrés et profils d'études

De plus, il est possible de choisir un des trois profils optionnels menant à l'obtention d'une mention sur le diplôme. Ces profils sont les suivants : développement durable, entrepreneurial et international. Les informations concernant ces profils sont indiquées plus bas.

Par ailleurs, la Faculté offre aux étudiants la possibilité de faire un passage intégré. Le passage intégré permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en droit offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- Maîtrise en administration des affaires – gestion des entreprises (M.B.A.)
- Maîtrise en droit – avec mémoire
- Maîtrise en droit – droit international et transnational
- Maîtrise en traduction et terminologie

Il est important de noter ici que les étudiants désirant profiter de l'une de ces options doivent s'assurer de le décider assez tôt dans leur cheminement (idéalement à la fin de leurs cours obligatoires) pour pouvoir faire tous les cours nécessaires lors de leur baccalauréat.

Vous trouverez toutes les informations pertinentes concernant l'une ou l'autre de ces options ici : **https://www.fd.ulaval.ca/etudes/baccalaureat-en-droit/renseignements-et-directives**

Afin de vous assurer de répondre aux exigences du baccalauréat en droit, vous pouvez consulter votre rapport de cheminement sur Capsule. Suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous au **https://capsuleweb.ulaval.ca**, puis entrer votre IDUL et votre mot de passe.
- Cliquez sur l'onglet « Renseignement sur les études »
- Cliquez sur l'onglet « Dossier des études »
- Cliquez sur l'onglet « Rapport de cheminement »
- Sélectionnez la session à partir de laquelle vous voulez connaître votre cheminement
- Cliquez sur l'option « B droit » de cette même session
- Sélectionner l'option « Détaillé », puis cliquez sur « Visualiser »

Votre rapport de cheminement apparaîtra. Il vous informe de toutes les exigences qu'il vous reste à satisfaire avant de pouvoir compléter votre baccalauréat.

Il est aussi possible de s'assurer de répondre aux exigences du programme lors de l'inscription aux cours sur MonPortail. Pour ce faire, suivre le chemin suivant sur MonPortail : Menu —> Études —> Inscription aux cours. Lorsque vous ajoutez un cours, les différentes catégories de cours s'affichent et le nombre de crédits qu'il vous reste à faire est indiqué sous chacune de ces catégories. Ce nombre de crédits est mis à jour automatiquement lorsque des crédits d'une catégorie sont complétés par l'étudiant.

Pour consulter la liste des cours offerts par la formation à distance, consultez le lien suivant : **https://www.distance.ulaval.ca**.

Pour connaître tous les cours qui s'offrent à vous pour votre formation hors discipline, consultez la liste des programmes offerts par l'Université Laval : **http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes.html**.

PROFILS

Le programme prévoit trois profils à caractère optionnel. L'étudiant doit s'inscrire aux activités prévues pour obtenir une mention sur le diplôme. De plus, pour que la mention d'un profil soit ajoutée au dossier de l'étudiant, celui-ci doit communiquer avec la Direction des programmes à premier-cycle@fd.ulaval.ca.

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE (12 CRÉDITS)

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal si vous souhaitez approfondir vos connaissances dans l'application des concepts de développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en vous permettant de développer vos compétences liées au développement durable et au domaine du droit.

SUIVRE LE COURS SUIVANT

DDU-1000	Fondements du développement durable

SUIVRE UN COURS PARMI LES SUIVANTS

DRT-2551	Droit de l'environnement
DRT-2554	Aménagement durable du territoire

SUIVRE DEUX COURS PARMI LES SUIVANTS

ANT-2303	Anthropologie et environnement
BIO-1910	Écologie et pollution
GGR-1006	Changements climatiques
MNG-2110	Développement durable et gestion des organisations
POL-2207	Politiques environnementales
SOC-2114	Environnement et société

PROFIL ENTREPRENEURIAL (12 CRÉDITS)

Le Profil entrepreneurial favorise l'émergence et le développement des compétences entrepreneuriales visant à prendre des initiatives, à concevoir des projets et à les gérer. Il permet aux étudiants de concrétiser, pendant leur cheminement au baccalauréat, un projet individuel ou collectif lié à leur domaine d'études.

SUIVRE LES TROIS COURS SUIVANTS

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II

SUIVRE UN COURS PARMI LES SUIVANTS

CTB-1000	Comptabilité générale
DRT-2304	Droit de la concurrence
DRT-2350	Droit de la petite et moyenne entreprise
DRT-2351	Financement de l'entreprise
MNG-1000	L'entreprise et sa gestion
MNG-1001	Comportement organisationnel
MNG-2000	Gestion des ressources humaines
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur

PROFIL INTERNATIONAL

Le Profil international permet aux étudiants de premier cycle inscrits dans le programme de baccalauréat en droit d'effectuer à l'étranger une partie de leur scolarité. Cette forme de mobilité étudiante s'insère dans le cadre des programmes d'échanges structurés et s'adresse aux étudiants ayant complété au moins 36 crédits obligatoires au baccalauréat en droit avant le départ pour l'étranger et ayant une moyenne de programme de 3,00 ou plus sur 4,33. Au terme de l'échange, l'étudiant recevra la notation « Succès ou Échec » pour les cours suivis à l'étranger.

Pour avoir toutes les informations relatives au profil international, rendez-vous sur le site de la Faculté. Suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous au **www.fd.ulaval.ca**
- Sous l'onglet « Études », sélectionnez l'option « Mobilité internationale »
- Puis sélectionnez l'option « Programmes de mobilité internationale au 1er cycle – Profil international »

Considérant les circonstances liées à la pandémie du coronavirus (Covid-19), si les séjours de mobilité sont maintenus à la session d'hiver 2022, les étudiants déjà sélectionnés conserveront leur place. Certaines universités partenaires ont d'ailleurs déjà communiqué avec les étudiants qu'elles devaient accueillir à l'automne 2021 pour leur offrir la possibilité, avec l'autorisation de la Faculté de droit, de reporter leur session à l'hiver 2022. Dans ce cas, l'autorisation de la Faculté de droit leur a été accordée. Or, certaines universités partenaires ont, pour leur part, suspendu pour l'année 2021-2022 l'accueil des étudiants visiteurs.

Le point sera fait au sujet des programmes d'échanges pour la session d'hiver 2022 dès que l'Université Laval aura pris une décision. Dans tous les cas, un étudiant déjà sélectionné pour la session d'hiver 2022 ne sera pas déclassé afin de prioriser un étudiant dont le séjour prévu à l'automne 2021 a été reporté.

EXIGENCES RELATIVES À L'ANGLAIS

Les personnes admises au programme de baccalauréat en droit doivent satisfaire l'exigence de langue anglaise selon l'une des modalités suivantes :

- résultat égal ou supérieur à 675 au test TOEIC
- résultat égal ou supérieur à 53 au test VEPT
- résultat égal ou supérieur à 64 au test TOEFL IBT ou 520 au TOEFL (paper)
- exemption accordée pour études en anglais (études primaires et secondaires complétées en anglais) OU DEC en langue anglaise au Québec et réussite de l'épreuve uniforme en anglais OU grade universitaire complété en anglais
- réussite du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II, minimalement.

À ce titre, l'École de langues est chargée d'évaluer vos connaissances linguistiques. Il est recommandé aux étudiants de passer le test de classement **le plus tôt possible** dans leur cheminement pour s'assurer, en cas de classement inférieur au niveau intermédiaire II, d'avoir le temps nécessaire pour compléter les cours d'anglais permettant d'atteindre les exigences du programme.

Étapes à suivre :

- Passer le test de classement d'anglais de l'École de langues de l'Université Laval.
- Si le classement au test d'anglais est inférieur au niveau de compétence Intermediate English II (ANL-2020), suivre **le ou les cours d'anglais requis** pour être classé à ce niveau. L'atteinte du niveau Intermediate English II est une exigence de diplomation. Ces cours sont comptabilisés dans vos cours optionnels.
- Si le classement au test d'anglais est supérieur au niveau de compétence Intermediate English II (ANL-2020), suivre tout cours universitaire pour un total de 12 crédits, à l'exception des cours portant le sigle DRT, des cours correctifs en français et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

Pour prendre connaissance de l'horaire des tests et s'y inscrire, consultez le site de l'École de langues de l'Université Laval au **http://www.elul.ulaval.ca/tests-de-classement**.

EXIGENCES RELATIVES AU FRANÇAIS

La personne qui n'a pas fait ses études primaires ni secondaires en français doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service Canada (ETS). Le test doit avoir été passé au cours des deux années précédant le dépôt de la demande d'admission du candidat et les résultats doivent être envoyés par courriel au Bureau du registraire par l'établissement ETS. Selon le résultat du test de classement, des cours de français, non contributoires au programme, pourraient être imposés.

Pour connaître les exigences relatives à la connaissance du français, veuillez consulter l'adresse suivante : **https://www.ulaval.ca/admission/preparez-votre-dossier/connaissance-de-la-langue-francaise**

DESCRIPTION DES COURS OBLIGATOIRES

L'UNIVERS DU DROIT (DRT-1000)

Ce cours vous prépare à suivre le baccalauréat en droit. Il vous enseigne donc les bases du domaine. Le cours traite par exemple des sujets suivants :

- Les traditions et les systèmes juridiques
- La pluralité des normes et des ordres juridiques
- Le caractère pluridimensionnel du droit
- Les sources du droit et la hiérarchie normative
- Les théories juridiques
- Les agents du système juridique et leur rôle
- Les modes de prévention et de règlement des différends
- Le système judiciaire
- Les concepts et les catégories du droit
- Le raisonnement juridique
- L'élaboration, l'analyse et l'interprétation des textes normatifs

De plus, ce cours vous initie aux fondements et à la méthodologie du droit ainsi qu'à la critique du droit. Il présente le droit dans une perspective autant interne qu'externe. Dans le cadre de ce cours, vous aurez également à analyser et à commenter une décision judiciaire.

À noter que ce cours s'offre désormais sous une nouvelle formule. Effectivement, il sera donné cette année sous une formule accélérée et intensive et se terminera à la mi-session. Ainsi, cinq séances sont prévues pour la première semaine de cours débutant le 23 août pour se poursuivre à raison d'une séance par semaine à partir de la deuxième semaine jusqu'à la fin. Au moment d'écrire ces lignes (Été 2021), le portail de cours est déjà disponible pour les étudiants qui désirent prendre de l'avance.

OBLIGATIONS I : CONTRAT (DRT-1001)

Ce cours fait une présentation générale des sources d'obligations. En premier lieu, il se concentre majoritairement sur le contrat en s'intéressant à ses conditions de formation ainsi qu'à son contenu et à ses effets. De manière plus spécifique, ce cours traite de l'incidence des principales règles applicables au contrat de consommation, des règles d'interprétation, du contrat assorti d'une modalité (terme et condition) et il vous donne un aperçu des sanctions de l'inexécution et des mesures de protection du droit du créancier à l'exécution. En second lieu, le cours traite de manière plus superficielle de la catégorie résiduaire des obligations, qui comprend la gestion d'affaires, la réception de l'indu et l'enrichissement injustifié.

DROIT CONSTITUTIONNEL (DRT-1002)

Ce cours sera fort probablement votre premier contact avec le droit public. De manière générale, il traite de l'État et de la constitution. De manière plus spécifique, il aborde les thèmes des sources du droit constitutionnel canadien, de l'histoire constitutionnelle canadienne et québécoise, de la notion et la compétence de l'État, de la constitution formelle, des organes législatif, exécutif et judiciaire, de l'organisation de l'État sous l'angle du fédéralisme et du parlementarisme et du fonctionnement de l'État par le biais de la suprématie législative, de la primauté du droit ainsi que de l'indépendance judiciaire.

DROIT DES PERSONNES PHYSIQUES ET DE LA FAMILLE (DRT-1004)

Ce cours comporte évidemment deux volets. Le premier volet est celui du droit des personnes physiques. Dans cette partie, le cours traite de sujets tels que la personnalité juridique et les attributs fondamentaux de la personne, l'individualisation (nom, domicile, actes de l'état civil), la théorie générale des incapacités, minorité et régimes de protection ainsi que l'état des personnes. Le second volet est celui du droit de la famille. Celui-ci consiste en une introduction au droit extrapatrimonial de la famille et il aborde les conditions de formation du lien conjugal, le mariage, l'union civile, la filiation et finalement, l'autorité parentale.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (DRT-1009)

Considérant la place grandissante du droit international dans notre société actuelle, ce cours a été intégré comme un cours obligatoire à la suite de la réforme du baccalauréat qui est entrée en vigueur à l'automne 2011. Il traite de l'idée de droit sur le plan des relations internationales, des sources et des sujets du droit international public, des rapports entre le droit international public et le droit interne, et du règlement pacifique et non pacifique des différends. C'est également une introduction à des branches spécialisées du droit international public.

DROIT DES BIENS (DRT-1003)

Le cours de droit des biens traite de notions majoritairement afférentes au droit notarial. Par exemple, il s'attarde aux notions qui se rattachent aux droits réels et personnels, au patrimoine, à la distinction des biens, à la propriété sous la forme de ses attributs et ses caractères, aux modalités et aux démembrements de la propriété, aux restrictions à la libre disposition des biens, à certains patrimoines d'affectation, à la possession et à la prescription acquisitive ainsi qu'aux règles générales relatives à la publicité des droits.

DROIT ADMINISTRATIF I (DRT-1005)

Ce premier cours de droit administratif porte de manière générale sur le pouvoir exécutif et l'administration publique. Il établit une présentation générale du droit administratif et vous situe face aux différentes facettes du droit public. Il présente également la théorie générale des pouvoirs et des actes de l'administration publique en traitant du pouvoir discrétionnaire, de la délégation de pouvoir, du pouvoir réglementaire et de l'activité contractuelle de l'administration. Finalement, ce cours traite du contrôle politique et administratif de l'administration.

DOCUMENTATION JURIDIQUE ET RÉDACTION D'UNE NOTE DE RECHERCHE (DRT-1008)

Ce cours, qui peut sembler ardu et difficile à saisir de prime abord, s'avèrera utile de manière très concrète à tout futur juriste lors de la pratique de sa profession. Ce cours a pour but de rendre les étudiants autonomes et efficaces par rapport à l'ensemble des démarches nécessaires à la recherche juridique, de même que de les initier à la rédaction de divers textes juridiques. Plusieurs thèmes seront abordés: le repérage des sources documentaires en droit québécois et canadien, les ouvrages de référence, la documentation en droit étranger et en droit international, la documentation connexe, le processus législatif et réglementaire, la recherche assistée par ordinateur, l'évaluation de la pertinence et de la fiabilité des sources repérées, la rédaction de références juridiques, la présentation des étapes de la recherche juridique, la rédaction d'une note de recherche et l'apprentissage de la rédaction de textes juridiques.

OBLIGATIONS II : RESPONSABILITÉ (DRT-2000)

Ce cours est évidemment la suite du cours Obligations I. Il traite de la responsabilité civile sous ses différents aspects. Les conditions de la responsabilité civile de droit commun, les conditions d'application des régimes d'indemnisation des accidents du travail, des maladies professionnelles et des accidents d'automobile, la présentation générale des régimes d'indemnisation quant à la faute ou fondés sur la solidarité sociale, les dommages-intérêts compensatoires et punitifs et un aperçu des mesures de compensation propres aux régimes d'indemnisation sans égard à la responsabilité seront abordés.

DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE (DRT-2552)

Ce cours est également devenu un cours obligatoire depuis la réforme du baccalauréat. Il se penche sur l'étude de la *Charte canadienne des droits et libertés*, de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, sur leur domaine d'application, les limites aux droits et libertés, les voies de recours et les réparations, les droits à l'égalité, à la vie et à la sécurité et les libertés fondamentales de religion, d'expression et d'association.

PROCÉDURE CIVILE I (DRT-1006)

Ce cours est votre premier contact avec la procédure. Il porte sur les articles 1 à 481 du Code de procédure civile, et sur certaines autres lois connexes. Il s'agit donc d'une introduction aux principes généraux du droit judiciaire, à l'organisation judiciaire, à la compétence des tribunaux, à l'action en justice et à la procédure en première instance.

DROIT PÉNAL GÉNÉRAL (DRT-1007)

Ce premier cours de droit pénal est en fait l'étude des principes cardinaux du droit pénal général. Il aborde la compétence législative en droit pénal canadien, l'interprétation des lois pénales et la présomption d'innocence. Il étudie également la culpabilité en fonction des régimes de responsabilité, les éléments constitutifs de l'infraction, le stade de développement de l'infraction (par exemple, la tentative ou le complot) et le rôle de l'inculpé par rapport à l'infraction. Finalement, il traite des causes d'irresponsabilité et des moyens de défense.

OBLIGATIONS III : EXÉCUTION ET EXTINCTION (DRT-2002)

Ce cours est la troisième et dernière partie du bloc de cours obligatoires portant sur les obligations. Tout d'abord, il aborde l'exécution forcée de l'obligation, en traitant des mesures préalables, de l'exécution en nature, de la résolution et la résiliation, de l'exécution par équivalent et de la clause pénale. Ensuite, il traite du paiement, de l'imputation et des offres, puis des mutations d'une obligation. Ce cours aborde également l'exécution des obligations à pluralité d'objets et de sujets, ce qui comprend un aperçu des règles gouvernant le cautionnement. Finalement, les modes d'extinction des obligations, notamment la prescription acquisitive, seront abordés.

DROIT DU TRAVAIL FONDAMENTAL (DRT-2003)

Ce cours aborde les fondements historiques et juridiques du droit relatif au travail subordonné, l'incidence de la mondialisation de l'économie et du droit international sur le droit du travail contemporain, le partage des compétences constitutionnelles en matière de travail, les normes constitutionnelles et quasi constitutionnelles propres au domaine de l'emploi, le contrat individuel de travail, les normes du travail, la liberté syndicale, l'accréditation et ses effets, ainsi que la négociation, l'application et l'interprétation de la convention collective.

L'ENTREPRISE ET SES PRINCIPAUX CONTRATS (DRT-2004)

De manière générale, ce cours traite des principes généraux du droit de l'entreprise. Plus précisément, il se penche sur les contrats de société de personnes, le fonds d'entreprise, la propriété intellectuelle, les procédés déloyaux (soit la clause de non-concurrence, l'obligation de loyauté et l'action en concurrence déloyale), la Loi sur la concurrence, les contrats d'intermédiaires (soit le contrat d'agence, le contrat de commission et le contrat de courtage), le mandat d'intérêt commun et les principaux contrats d'intégration (soit le contrat d'approvisionnement exclusif, le contrat de concession et le contrat de franchise).

À noter que pour la session d'automne 2021, deux plages de ce cours seront offertes exceptionnellement en ligne.

LA PREUVE CIVILE (DRT-2005)

Ce cours traite des sources de la preuve, des systèmes de preuve, de l'objet et du fardeau de la preuve, des moyens de preuve, de la recevabilité des moyens de preuve et des sanctions des règles de preuve. Ce cours porte principalement sur les articles 2803 à 2874 du Code civil et sur certaines dispositions du Code de procédure civile, des lois connexes et des chartes des droits et libertés.

DROIT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS (DRT-2006)

Ce dernier cours obligatoire aborde les régimes juridiques des sociétés par actions. Il traite donc de la constitution et de l'organisation de la société, des modes de financement, de la gouvernance de la société par actions, des régimes de responsabilité applicables aux administrateurs et aux dirigeants, de la participation des actionnaires au processus décisionnel de la société par actions, de l'environnement juridique des sociétés par actions à capital fermé, des recours judiciaires, et finalement, des modes alternatifs de règlement des conflits.

Pour obtenir une description détaillée de tous les autres cours de droit du baccalauréat, consultez le site internet de la Faculté.

Suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Études ».
- Sélectionnez « Baccalauréat en droit ».
- Sélectionnez « Structure du programme ».
- Sélectionnez « Autres activités ».
- En sélectionnant un des cours, vous serez redirigé vers sa description.

CONCOURS ET STAGES[2]

Pour une description exhaustive de tous les concours de plaidoirie offerts, consultez le site internet de la Faculté.
Suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Études »
- Cliquez sur l'onglet « Concours de plaidoirie »

Pour une description exhaustive des stages et des cliniques juridiques offerts, **suivez les étapes suivantes :**

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Études »
- Sélectionnez « stages » **OU** « cliniques juridiques »

2 Cette partie a été rédigée à partir de l'information fournie sur le site de la Faculté (**https://www.fd.ulaval.ca/etudes/concours-de-plaidoirie**) (**https://www.fd.ulaval.ca/etudes/stages**) (**https://www.fd.ulaval.ca/etudes/cliniques-juridiques**).

CLINIQUE DE DROIT INTERNATIONAL PÉNAL ET HUMANITAIRE

Description

Cette Clinique se tient dans le cadre des cours DRT-2211 et DRT-2222 et compte pour trois ou six crédits. La Clinique a été fondée en 2008, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Laval. Elle attire désormais près de 50 étudiants par année. Elle vise à offrir aux étudiants une formation universitaire axée sur le droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne. Il s'agit d'une opportunité unique de mettre en pratique vos connaissances dans ce domaine, puisque la Clinique vous fournit l'opportunité de travailler sur des projets en collaboration avec des avocats, des institutions et des ONG. Les mandats s'effectuent sur place, à l'Université. Le droit international est un domaine du droit en expansion et votre curriculum vitae bénéficiera certainement d'une telle expérience si tel est votre intérêt. Sachez que la Clinique demande une très grande charge de travail, mais qu'il s'agit d'une expérience très enrichissante. Un second cours vous permet désormais de pousser l'expérience à sa limite en complétant six crédits. Rien ne vous empêche toutefois de ne participer qu'à un seul cours, soit DRT-2211.

Inscription

Les appels de mise en candidature sont soumis aux étudiants par courriel et ils surviennent généralement au début de chaque session, mais il se peut qu'ils arrivent de manière ponctuelle à un autre moment, tout dépendamment des besoins des organismes. Les étudiants qui désirent y participer doivent satisfaire aux critères d'admissibilité, soit avoir complété 45 crédits en droit, avoir réussi au moins un cours de droit international, avoir un excellent dossier académique et avoir une excellente connaissance du français (et d'une autre langue pour certains dossiers). L'inscription sera effectuée à la suite de l'approbation et de la sélection du professeur responsable.

Pour toute autre information, consultez le site de la CDIPH au **http://www.cdiph.ulaval.ca**.

CLINIQUE FISCALE

Description

La Clinique fiscale est une activité universitaire menée par des équipes d'étudiants sous la supervision d'un professeur, qui vise à offrir du soutien et des services de recherche, de rédaction juridique et de représentation à des individus dans le cadre d'un litige fiscal devant la Cour canadienne de l'impôt. Une portion de la session est consacrée à la recherche et la rédaction de travaux portant sur des sujets d'actualité fiscale.

Inscription

Au moment opportun en cours de session, des appels de candidatures sont acheminés par courriel et un formulaire doit être rempli pour soumettre sa candidature. Les étudiants qui désirent y participer doivent avoir complété le cours DRT-1008, DRT-2400 (ou le suivre de façon concomitante) et avoir complété 45 crédits en droit.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter le professeur responsable, Khashayar Haghgouyan, par courriel à **khashayar.haghgouyan@fd.ulaval.ca**.

Il est à noter que la clinique fiscale n'aura exceptionnellement pas lieu à la session d'automne 2021 en raison de circonstances liées à la pandémie de Covid-19. Cependant, elle pourrait être de retour pour la session d'hiver 2022.

CLINIQUE DE RÉDACTION LÉGISLATIVE

Description

La Clinique de rédaction législative se tient dans le cadre du cours DRT-2223 et compte pour trois crédits. Cette Clinique accueille des étudiants qui travaillent sous la supervision d'un professeur dans le but de soutenir et d'offrir des services de recherche, de conseil et de rédaction législative aux étudiants de niveau collégial participant au Forum étudiant de l'Assemblée nationale du Québec.

Inscription

Au moment opportun en cours de session, un formulaire doit être rempli pour soumettre sa candidature. Les étudiants qui désirent y participer doivent avoir complété le cours DRT-1008 et posséder 30 crédits en droit.

Le formulaire se trouve à l'adresse suivante : **https://www.fd.ulaval.ca/etudes/cliniques-juridiques**, sous l'onglet « Clinique de rédaction législative ». Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter la professeure responsable, Lucie Lauzière, par courriel à **lucie.lauziere@fd.ulaval.ca**.

Il est à noter que la tenue de la clinique de rédaction législative est conditionnelle au maintien du Forum étudiant de l'Assemblée nationale. Ainsi, les circonstances particulières de cette année pourraient faire changer le déroulement habituel de cette activité.

CLINIQUE JURIDIQUE POUR ENTREPRISES EN DÉMARRAGE

Description

La Clinique juridique pour entreprises en démarrage se tient dans le cadre du cours DRT-2224 et compte pour trois crédits. Cette activité rattachée au Centre d'études en droit économique (CÉDÉ) est menée par des étudiants sous la supervision d'un professeur ou de praticiens. La Clinique a pour but d'offrir un appui juridique aux entreprises en démarrage et de leur fournir des services de recherche et de rédaction juridiques.

Inscription

Au moment opportun en cours de session, des appels de candidatures sont acheminés par courriel. Les étudiants qui désirent y participer doivent avoir complété les cours DRT-1008, DRT-2006 (ou le suivre de façon concomitante) et posséder 39 crédits en droit.

CONCOURS DE PLAIDOIRIE

Description

Les concours de plaidoirie permettent de perfectionner votre formation de juriste. Ils s'étendent sur deux sessions : le volet théorique à l'automne (DRT-2221) et le volet pratique à l'hiver (DRT-2207). La participation à un concours permet donc de remplir six crédits. Il existe six concours différents qui possèdent chacun leurs particularités. Ces concours permettent de mettre à profit les connaissances théoriques des étudiants, et ultimement, leurs talents d'orateurs.

Les six concours sont les suivants :

- Concours Charles-Rousseau (Droit international).
- Concours Jean-Pictet (Droit international humanitaire).
- Concours Laskin (Droit administratif et constitutionnel).
- Concours Pierre-Basile-Mignault (Droit civil).
- Coupe Gale (Droit pénal).
- Coupe de la doyenne (Dans le cadre du cours DRT-2202).

Inscription

Il est nécessaire d'avoir accumulé 45 crédits en droit afin de pouvoir être éligible. Le processus de sélection est normalement lancé au début du mois de mars pour l'année suivante. Les étudiants en seront alors avisés principalement par courriel. Un formulaire en ligne doit être rempli afin de poser votre candidature. Habituellement, une entrevue de sélection est également prévue. Les étudiants qui auront été sélectionnés seront par la suite inscrits directement par le Bureau de la gestion des études.

Il est à noter que les concours externes à la Faculté sont susceptibles de voir leur tenue habituelle être modifiée en raison des circonstances particulières de cette année. Dans tous les cas, le volet « théorique » suivi à la session d'automne 2021 sera crédité sans égard au maintien du concours pendant l'hiver.

PROGRAMME DE PAGES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Description

Ce programme s'inscrit dans le cadre des cours DRT-2216 (volet pratique) et DRT-2217 (volet théorique). Ce programme conduit donc à l'obtention de six crédits. Il s'agit d'un emploi rémunéré pendant dix mois (de septembre à juin), à temps partiel, et d'un projet de recherche reconnu par l'Université Laval. Il vise à permettre aux étudiants de se familiariser avec l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec. Les activités qui sont susceptibles d'être effectuées lors du volet pratique sont un soutien logistique aux réunions et aux activités dans les salles de commissions et les autres salles de l'Assemblée, répondre aux demandes des différents acteurs présents lors des séances de l'Assemblée, assurer la distribution de certains documents et la mise à jour des recueils de documents parlementaires, aménager les différentes salles, etc. Quant au volet théorique, de nombreux sujets sont susceptibles d'être explorés dans votre recherche.

Inscription

Certaines exigences doivent être remplies afin de participer au programme, notamment de posséder une moyenne égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33 et de posséder certains traits de personnalité particuliers. Vous devez également avoir effectué 30 crédits en droit et avoir complété le cours de Droit constitutionnel (DRT-1002). Vous devez faire parvenir votre dossier de candidature au Bureau de la gestion des études avant la date limite qui vous sera communiquée. Vous pourriez par la suite être convoqué à une entrevue.

Pour plus d'informations sur le programme de pages à l'Assemblée nationale du Québec, rendez-vous sur le site de la Faculté. **Suivez les étapes suivantes :**

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Études »
- Sélectionnez « Stages » puis « Programme de pages à l'Assemblée nationale du Québec »

STAGES À LA MAGISTRATURE

Description

Les stages de recherche auprès de la magistrature s'effectuent dans le cadre des cours DRT-2201 et DRT-2208. Ils s'étendent sur deux sessions (automne et hiver) et conduisent donc à l'obtention de six crédits. Ils s'étendent sur une durée de 30 semaines, à raison d'une journée par semaine, selon les disponibilités du juge responsable.

Inscription

Il est nécessaire d'avoir complété 45 crédits en droit, d'avoir suivi le DRT-1008 Documentation juridique et rédaction d'une note de recherche et d'avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,00 sur 4,33 afin de pouvoir participer à ce programme. Vous devez également remplir le formulaire en ligne disponible sur le site de la Faculté. Les participants seront sélectionnés parmi les candidats admissibles selon les critères d'admissibilité prédéfinis. Depuis 2018, un portail en ligne est mis à la disposition des étudiants pour procéder à l'inscription.

Il est à noter qu'au moment d'écrire ces lignes (Été 2021), le maintien des stages à la magistrature est confirmé pour la session d'automne 2021.

STAGES EN MILIEU GOUVERNEMENTAL OU COMMUNAUTAIRE

Description

Les stages de recherche en milieu gouvernemental ou communautaire s'effectuent dans le cadre des cours DRT-2213 et DRT-2256 et conduisent chacun à l'obtention de trois crédits, puisqu'ils ne durent qu'une seule session. Ils s'étendent donc sur une durée de 15 semaines, à une fréquence d'une journée par semaine.

Inscription

Il est nécessaire d'avoir complété 45 crédits en droit, d'avoir suivi le DRT-1008 Documentation juridique et rédaction d'une note de recherche et d'avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,00 sur 4,33 afin de pouvoir participer à ce programme. Vous devez également remplir le formulaire en ligne disponible sur le site de la Faculté. Les participants seront sélectionnés parmi les candidats admissibles selon les critères d'admissibilité prédéfinis. Depuis 2018, un portail en ligne est mis à la disposition des étudiants pour procéder à l'inscription.

Pour plus d'informations sur les stages à la magistrature et en milieu gouvernemental ou communautaire, rendez-vous sur le site de la Faculté. **Suivez les étapes suivantes :**

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Études »
- Sélectionnez « Stages »

STAGE AUX CAHIERS DE DROIT

Description

Les stages à la revue *Les Cahiers de droit* s'effectuent dans le cadre des cours DRT-2214 et DRT-2215. Ils mènent à l'obtention de six crédits et s'étendent donc sur deux sessions. Vous pouvez consulter la section consacrée aux *Cahiers de droit* plus bas afin d'obtenir davantage d'informations sur cette revue.

Le stage consiste à vérifier, en bibliothèque ou dans les bases de données, l'exactitude des citations comprises dans les textes qui paraîtront dans *Les Cahiers de droit*. L'étudiant sera ainsi initié au monde de l'édition au sein d'une revue juridique de grande qualité. Il doit consacrer 9 heures par semaine à ce stage, soit une journée.

Inscription

Généralement, les étudiants reçoivent un message dans leur boîte de messagerie Exchange lors de la période de recrutement. Pour pouvoir participer, il est nécessaire d'avoir complété 45 crédits en droit. Vous devez remplir le formulaire en ligne accompagné d'une lettre de présentation, d'un bref *curriculum vitae*, d'une copie de votre dernier relevé de notes et d'un travail de recherche que vous avez réalisé et qui contient des notes infrapaginales. Les étudiants sélectionnés sont inscrits directement par le Bureau de la gestion des études.

Pour en apprendre davantage sur *Les Cahiers de droit*, consultez le **http://www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca**.

Pour obtenir toutes les informations relatives au stage aux Cahiers de droit, consultez le site de la Faculté. **Suivez les étapes suivantes :**

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Études »
- Sélectionnez « Stages »

STAGE D'ÉTÉ AXÉ SUR LA CARRIÈRE

Description

Ce stage s'effectue dans le cadre du cours DRT-2219. Un tel stage permet aux étudiants de s'intégrer sur le marché du travail, de prendre connaissance de la réalité du monde professionnel et de mettre à profit de manière pratique leurs connaissances théoriques. Les stages doivent répondre à certaines conditions. En plus de répondre aux objectifs visés par la Faculté, le stage doit avoir une durée minimale de six semaines à temps plein ou de 200 heures. Sa durée maximale doit être de 15 semaines. Le stage peut être rémunéré ou non. La supervision immédiate du stage doit être effectuée par un avocat, un notaire ou tout autre juriste. À la fin du stage, l'étudiant doit remettre un rapport de stage ainsi qu'une lettre de l'employeur au professeur superviseur. Au terme du stage, le cours fait l'objet de la mention « Succès ou Échec ».

Inscription

Il est nécessaire d'avoir complété 45 crédits en droit afin de pouvoir effectuer ce stage. Une fois le stage trouvé, l'étudiant doit choisir un professeur superviseur qui déterminera les objectifs pédagogiques à atteindre au cours de ce stage. L'étudiant doit compléter le formulaire en ligne et le faire signer par le professeur et l'employeur. Ce formulaire doit être remis au Bureau de la gestion des études qui, après vérification, procèdera directement à l'inscription de l'étudiant.

Pour obtenir toutes les informations relatives au stage d'été axé sur la carrière et accéder au formulaire en ligne, consultez le site de la Faculté. **Suivez les étapes suivantes :**

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Études »
- Sélectionnez « Stages »

AUTRES ACTIVITÉS ENRICHISSANTES

Tout au long de votre baccalauréat, vous aurez l'opportunité de prendre part à beaucoup d'autres activités qui sont enrichissantes sur le plan académique. Il s'agit d'activités qui ne vous procurent pas de crédits universitaires, mais qui apportent une plus-value à votre *curriculum vitae* et peuvent vous faire voir d'autres aspects intéressants du droit, souvent de manière plus pratique. Comme nous l'avons déjà mentionné, la qualité du dossier d'un étudiant ne se mesure pas exclusivement en fonction de la qualité des résultats académiques ; les employeurs accordent souvent beaucoup d'importance à l'implication.

Que ce soit des activités offertes par la Faculté, par l'AED elle-même ou encore par l'un de ses comités ou organismes reconnus, de nombreuses opportunités intéressantes vous sont offertes. En voici quelques exemples.

CONCOURS ORATOIRES DE L'AED EN COLLABORATION AVEC LE COMITÉ DES DÉBATS FACE-À-FACE

Tout d'abord, les concours oratoires organisés par l'AED et le comité des débats Face-à-Face pour la première fois cette année représentent une opportunité unique de mettre à profit vos habiletés d'orateur. L'art oratoire étant une qualité fortement recherchée chez les juristes, l'AED souhaite mettre l'accent sur ce type de concours, qui n'implique aucune connaissance juridique particulière, bien qu'une recherche puisse être nécessaire pour le concours s'adressant aux étudiants de deuxième et troisième année. Deux concours sont organisés, soit un pour les étudiants de première année, puis un autre pour les étudiants de deuxième année et plus. Dans le cadre de ces concours, qui ont lieu la même soirée au mois de février, vous aurez la chance de recevoir les commentaires et les suggestions de juristes réputés et des bourses seront offertes aux gagnants. Pour plus d'informations, veuillez contacter la vice-présidente aux affaires académiques à l'adresse suivante : aed.vpacademique@fd.ulaval.ca.

LE BUREAU D'INFORMATION JURIDIQUE

Le Bureau d'Information Juridique (BIJ) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de rendre la justice plus accessible aux citoyens de la Ville de Québec et du reste de la province. Le BIJ est administré par un conseil exécutif formé d'étudiants en droit et ses services sont offerts par plus de 70 bénévoles étudiants cumulant un minimum de 30 crédits en droit. L'information transmise se rapporte à l'état du droit en s'appuyant sur la législation, la jurisprudence ainsi que la doctrine pertinente. Aucun conseil juridique n'est fourni par les bénévoles et ces derniers ne peuvent se prononcer sur un dossier lorsqu'un avocat ou un notaire est déjà mandaté par le client. Chaque année, plusieurs centaines de justiciables bénéficient d'information juridique gratuite grâce au travail acharné des bénévoles. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le **http://bijlaval.ca/**, la page Facebook (**@BureauDInformationJuridiqueDeLUniversiteLaval/**) ou suivre le compte Instagram (**@bijulaval**).

LA SIMULATION DES NATIONS UNIES

La Simulation des Nations Unies est un rendez-vous annuel qui réunit plus de 150 universités de partout à travers le monde. Elle permet aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances en diplomatie en défendant les intérêts d'un acteur international. Le Comité de la Simulation des Nations Unies prépare et organise la participation des membres de la délégation de l'Université Laval, composée d'étudiants de la Faculté de droit dans le but de les guider à chaque étape du processus.

PRO BONO

Le Réseau national d'étudiants pro bono est un organisme national présent dans 22 Facultés de droit au Canada qui offre des services juridiques aux personnes à faible revenu et aux organismes sans but lucratif. PBSC offre aux étudiants en droit bénévoles des formations pour soutenir les communautés vulnérables à combler leurs besoins juridiques primaires. Chaque année, PBSC met à profit le talent et le dynamisme de plus de 1600 étudiant(e)s en droit d'un bout à l'autre du pays pour fournir des services juridiques gratuits aux citoyens et citoyennes à faible revenu et aux organismes sans but lucratif.

La Section ULaval du Réseau national d'étudiant(e)s Pro Bono a pour mandat de développer des projets d'accès à la justice et de défense collective de droits ainsi que de jumeler des étudiant(e)s en droit avec nos organismes communautaires, cliniques juridiques et autres organisations partenaires ayant des besoins de nature juridique. Les projets sont sous la supervision d'avocat(e)s. Il s'agit d'une expérience professionnelle unique pour les futurs juristes. Vous trouverez sur leur site Internet, le Cahier de description de projet pour l'année 2021-2022 ainsi que la procédure d'inscription.

LES DÉBATS FACE-À-FACE

Le Comité des Débats Face-à-Face organise une compétition qui se tient pendant toute l'année scolaire. Deux équipes s'affrontent sur un sujet particulier, leur position étant déterminée à l'avance. Toutes les équipes gagnantes passent à la ronde suivante, jusqu'à la finale. L'équipe gagnante de la Faculté de droit de l'Université Laval reçoit d'ailleurs une bourse. À cette activité s'ajoutent des soirées d'éloquence, des débats absurdes et des discours publics. Votre implication au sein du Comité vous permet de mettre en pratique vos talents d'orateurs, de communication et de persuasion sur des sujets non juridiques.

LE JOURNAL LE VERDICT

Le Verdict est le média écrit des étudiants en droit de l'Université Laval. Il représente une tribune pour leurs opinions et une source d'informations sur les sujets qui les préoccupent. Il est publié sous forme de magazine régulièrement durant l'année scolaire, en plus d'être disponible sur notre site Web. Il est possible de s'impliquer dans le processus de production de plusieurs façons, sur le terrain ou à distance, par exemple en signant des textes sur l'actualité juridique, politique et culturelle, en couvrant les événements de la Faculté comme journaliste ou photographe bénévole, ou en étant membre du sous-comité de correction et d'édition.

LA REVUE LES CAHIERS DE DROIT

La revue *Les Cahiers de droit* est une parution de grande qualité qui se taille une place parmi les meilleures revues juridiques du Canada. Il s'agit d'une publication de la Faculté de droit de l'Université Laval dont l'origine remonte à 1954, ce qui en fait l'une des plus vieilles revues juridiques au pays. Les nombreux articles qui y paraissent visent à favoriser le développement et l'évolution de la science juridique au Québec. Cette revue traite de questions juridiques d'actualité et propose des études qui portent à la fois sur le droit québécois et canadien, le droit international, le droit interne d'autres pays, de même que des travaux de droit comparé. Par leur rigueur de rédaction et de contenu, les textes qui y sont publiés sont souvent cités par la Cour suprême du Canada. Ainsi, il va sans dire que la consultation des *Cahiers de droit* est un atout majeur pour tout étudiant en droit. Elle vous permettra de demeurer informés des nouveautés et des innovations du monde juridique par des articles de grande qualité. Cette publication ayant adopté une approche généraliste, les articles qui y sont publiés sont susceptibles d'intéresser tout juriste qui désire demeurer à l'affût de l'actualité et des recherches juridiques.

Les étudiants bénéficient d'ailleurs d'un tarif d'abonnement préférentiel aux *Cahiers de droit*. N'hésitez pas à utiliser ce privilège ! De plus, dans le cadre des cours DRT-2214 et DRT-2215, il est possible pour les étudiants d'effectuer un stage aux *Cahiers de droit.*

Pour obtenir davantage d'informations sur la revue *Les Cahiers de droit* et sur la manière de vous abonner, consultez son site internet, au **http://www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca**.

AUTRES IMPLICATIONS

Finalement, plusieurs autres comités organisent des conférences et d'autres événements sociaux qui, sans nécessairement apporter une plus-value à votre curriculum vitae, vous permettront de voir différents aspects du monde du droit et d'enrichir votre cheminement personnel.

En plus de ces implications, vous pouvez également faire partie de l'exécutif d'un maximum de trois comités de votre choix, et ce, dès votre première année. Pour les étudiants de première année qui désirent faire partie d'un comité, nous vous invitons à rester à l'affût des élections qui se dérouleront au début de la session d'automne 2021. Les dates seront annoncées prochainement via notre page Facebook « Droit ulaval ».

Pour plus d'informations sur les différents comités et les activités qu'ils offrent, consultez le site internet de l'AED (http://www.aedlaval.qc.ca). Vous pouvez aussi contacter la vice-présidente aux affaires internes de l'AED (Florence Provencher) à l'adresse suivante : aed.vpinterne@fd.ulaval.ca

PERSONNES RESSOURCES

DIRECTION DE LA FACULTÉ

DÉCANAT

Anne-Marie LAFLAMME
Doyenne
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2235
418 656-2131, poste 405133
anne-marie.laflamme@fd.ulaval.ca

Anne-Marie SAVARD
Vice-doyenne aux études et à l'expérience étudiante
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2235
418 656-2131, poste 403484
anne-marie.savard@fd.ulaval.ca

Marie-Ève ARBOUR
Vice-doyenne à la recherche et aux affaires externes
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2235
418 656-2131, poste 403138
marie-eve.arbour@fd.ulaval.ca

DIRECTION DE LA FACULTÉ

DIRECTION DES PROGRAMMES

Daniel GARDNER
Directeur des programmes de premier cycle
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2137
418 656-2131, poste 407435
daniel.gardner@fd.ulaval.ca

Mélanie SAMSON
Directrice de programme de deuxième cycle
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 1123
418 656-2131, poste 406494
melanie.samson@fd.ulaval.ca

Alexandre STYLIOS
Directrice des programmes de doctorat
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 6231
418 656-2131, poste 412662
alexandre.stylios@fd.ulaval.ca

François BROCHU
Directeur du programme de maîtrise en droit notarial
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 4257
418 656-2131, poste 407866
francois.brochu@fd.ulaval.ca

EXÉCUTIF DE VOTRE AED

Émile STE-MARIE
Président
aed.presidence@fd.ulaval.ca

Samuel GAUDREAU
Vice-président aux finances
aed.vpfinances@fd.ulaval.ca

Laurie-Ann LAVEAU
Vice-présidente aux affaires académiques
aed.vpacademique@fd.ulaval.ca

Florence PROVENCHER
Vice-présidente aux affaires internes
aed.vpinterne@fd.ulaval.ca

Eugenie-Laurence FAFARD DRARENI
Vice-présidente aux communications
aed.vpcommunication@fd.ulaval.ca

Sophie BERNARD
Vice-présidente aux affaires externes
aed.vpexterne@fd.ulaval.ca

Sarah-Élizabeth MORIN
Vice-présidente aux affaires socioculturelles et environnementales
aed.vpsociovulturelle@fd.ulaval.ca

Khuong-An LA
Vice-présidente aux affaires sportives
aed.vpsport@fd.ulaval.ca

Coralie DALLAIRE
Vice-présidente aux affaires professionnelles
aed.vpprofessionnelle@fd.ulaval.ca

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir à tout moment au local de l'AED, le 0220 DKN. Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions. Vous pouvez également consulter le site internet de votre association étudiante, au **http://www.aedlaval.qc.ca**.

RESSOURCES OFFERTES PAR LA FACULTÉ ET PAR L'UNIVERSITÉ

GESTION DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2235
418 656-2131, poste 403036
premier-cycle@fd.ulaval.ca

CENTRE DE SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DE DROIT
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2372
soutien-premier-cycle@fd.ulaval.ca

CONSEILLÈRE À L'EMPLOI
Dominique Trudel
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2417-B
418 656-3575, poste 409061
dominique.trudel@spla.ulaval.ca

BIBLIOTHÈQUE
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
2e étage réservé aux étudiants en droit

CONSEILLÈRE À LA DOCUMENTATION
Mélanie Perron, M.S.I.
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2376
418 656-2131, poste 407978
melanie.perron@bibl.ulaval.ca

TECHNICIENNE
Karine Langevin
Technicienne en documentation
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2342
418 656-2131, poste 413591
karine.langevin@bibl.ulaval.ca

CENTRE D'AIDE AUX ÉTUDIANTS
Pavillon Maurice-Pollack, bureau 2121
418 656-7987 (pour prendre rendez-vous)
accueil@aide.ulaval.ca

RESSOURCES OFFERTES PAR LA FACULTÉ ET PAR L'UNIVERSITÉ

(SUITE)

BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 2546
418 656-3332
info@bbaf.ulaval.ca
www.bbaf.ulaval.ca

BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 2344
418 656-2765
accueil@bve.ulaval.ca
www.bve.ulaval.ca

BUREAU DU REGISTRAIRE
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, local 2440
418 656-3080
reg@reg.ulaval.ca

SERVICE DES RÉSIDENCES
Pavillon Alphonse-Marie-Parent, bureau 1604
418 656-2921
sres@sres.ulaval.ca
www.residences.ulaval.ca

SERVICE DE PLACEMENT
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 2447
418 656-3575
spla@spla.ulaval.ca
www.spla.ulaval.ca

OMBUDSMAN
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
418 656-3081 ou 1 866 323-2271 (sans frais)
info@ombudsman.ulaval.ca
www.ombudsman.ulaval.ca

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

CONSULTATION DES EXAMENS

La consultation de vos copies d'examen ne peut se faire que lors des périodes déterminées par la Faculté. L'horaire de ces périodes vous sera communiqué par votre courriel Exchange quelques semaines après la fin de la période des examens. Les heures sont prédéterminées et l'étudiant doit y faire la file afin de consulter sa copie. Il est fortement recommandé d'aller consulter vos copies d'examens, et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, cela vous permettra de vous assurer que le professeur a correctement comptabilisé les points qui vous ont été alloués et ainsi éviter une erreur qui peut influencer votre résultat final.

Ensuite, vous pourrez prendre connaissance de la manière dont chaque professeur corrige ses examens et des réponses qu'il attend de ses étudiants. Cela est plus particulièrement utile lorsque vous consultez vos examens de relais, car cela vous servira pour la passation de vos examens finaux.

Finalement, il peut arriver dans certains cas que vous ne soyez pas d'accord avec la correction du professeur. Dans ce cas, vous pourrez faire une demande de révision de note, ce qui peut permettre de remédier à la situation. Toutefois, faites attention, car il se pourrait également que votre note soit révisée à la baisse. Une révision de note est possible dans le cas d'injustice flagrante lors de la correction d'un travail ou d'un examen face à la réponse attendue et bien sûr, dans les cas où le professeur a commis une erreur lors de la comptabilisation de vos points. Il est toujours primordial d'avoir consulté sa copie d'examen avant d'en demander une révision pour préciser les points auxquels l'étudiant croit avoir droit et motiver sa demande.

Considérant les circonstances liées à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), la consultation des examens se fait actuellement par numérisation à la suite de l'envoi d'un formulaire. Si cette façon de faire devait se perpétuer aux sessions d'automne 2021 et/ou d'hiver 2022, un courriel avec le lien vers le formulaire en question vous sera envoyé au moment opportun. Nous tenons toutefois à vous rappeler que pour le moment, un retour complet en présentiel a été annoncé pour la session d'automne 2021 (examens inclus).

Afin de demander une révision de note, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site de la Faculté.

Suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Étudiants actuels »
- Sélectionnez « Formulaires de la gestion des études »
- Sur la page des formulaires, vous trouverez « Demande de révision de note »

BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

La Faculté offre de nombreuses bourses d'excellence, autant à l'admission que pendant le baccalauréat. Ces bourses sont susceptibles d'intéresser un grand nombre de candidats. Il vous est donc recommandé de vous tenir informés des bourses qui vous sont potentiellement offertes.

Pour consulter la liste complète des bourses ainsi que leur description, consultez le site de la Faculté.

Suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Sous l'onglet « Étudiants actuels », cliquez sur « Prix, bourses et aide financière »

L'Université Laval offre également plusieurs bourses qui peuvent vous aider dans vos études. Restez également à l'affût de celles-ci.

Pour prendre connaissance des bourses qui vous sont offertes et pour obtenir des conseils financiers, rendez-vous au **http://www.bbaf.ulaval.ca**.

ABANDON DE COURS

Si vous désirez abandonner un cours, vous devez le faire avant la date d'abandon prévue par l'Université, sans quoi cela entraîne une cote de E, ce qui vaut pour 0 dans le calcul de votre moyenne cumulative. Cette date vous sera communiquée dès le début de la session et plusieurs rappels seront faits quelques jours avant celle-ci.

L'abandon de cours peut se faire directement via votre Capsule, en sélectionnant l'option « Retrait sur le libre-service ». Elle peut aussi maintenant se faire directement via MonPortail en suivant ce chemin : Menu —> Études —> Inscription aux cours.

Conseil : avant d'abandonner un cours, n'hésitez pas à communiquer avec la gestion des études ou encore avec la vice-présidente aux affaires académiques de l'AED. En effet, la décision d'abandonner un cours peut entraîner plusieurs conséquences sur votre cheminement. Parfois, d'autres options s'offrent à vous et des ressources sont mises à votre disposition pour vous aider à progresser dans vos cours. Il nous fera plaisir de vous accompagner dans cette démarche.

AEDIFFUSION

L'AEDiffusion est le moyen qu'utilise l'AED afin d'annoncer aux étudiants la tenue des différents événements de manière hebdomadaire. Tous les dimanches, vous recevrez par courriel (adresse ulaval) la version la plus récente de l'AEDiffusion. Celle-ci sera également disponible via notre page Facebook « Droit ulaval ». Elle contient toutes les activités qui se tiendront au courant de la semaine ainsi que toute autre information relative aux comités ou à la Faculté le cas échéant. Il est donc essentiel de la lire, car elle rassemble en un seul endroit toutes les informations qui vous seront utiles pour rester à l'affût des activités au cœur de la Faculté. Si vous désirez publier un message dans l'AEDiffusion en tant que membre d'un comité, vous devez l'envoyer par courriel, sous forme de diapositives, à la vice-présidente aux communications (Eugenie-Laurence Fafard Drareni) au plus tard le samedi à midi à l'adresse suivante : aed.vpcommunication@fd.ulaval.ca

APRÈS LE BACCALAURÉAT

L'ÉCOLE DU BARREAU

CHEMINEMENT RECOMMANDÉ (À TITRE INDICATIF SEULEMENT)

Il s'agit d'une liste créée par l'Association des étudiants et étudiantes en droit en fonction des matières qui sont susceptibles d'être étudiées à l'École du Barreau. L'École du Barreau ne fournit en aucun cas une telle liste. Cela peut toutefois aider un étudiant à se sentir davantage préparé en ayant déjà pris connaissance de certains concepts.

Il faut savoir que les matières sur lesquelles portent l'examen du Barreau varient d'une année à l'autre et que les cours de l'École du Barreau sont justement prévus afin de s'y préparer adéquatement.

COURS RECOMMANDÉS

DTR-2001	Droit administratif II
DTR-2250	Sûretés réelles et publicité des droits
DTR-2251	Contrats de vente, de louage et d'entreprise ou de service
DTR-2252	Droit patrimonial de la famille
DTR-2300	Droit des assurances
DTR-2450	Procédure civile II
DTR-2500	Procédure pénale

INSCRIPTION

De manière générale, pour être admis à l'École du Barreau, il faut être titulaire d'un diplôme en droit, soumettre une demande d'admission dans la forme et dans les délais prévus, avoir été déclaré admissible par le Comité de vérification du Barreau et payer les frais d'admission. Les documents à fournir au soutien de la demande d'admission sont un relevé de notes, une photographie, une preuve d'identité (par exemple, un certificat de naissance), un certificat de police ou de bonne conduite ainsi qu'un certain nombre d'autres documents tout dépendant du profil des candidats.

Vous devrez également suivre une évaluation diagnostique, au terme de laquelle le Barreau vous soumettra une recommandation, soit de faire votre cours en quatre ou huit mois. Le choix final demeure toutefois à la discrétion du candidat, qui peut choisir le cheminement qu'il préfère suivre.

Ces informations vous sont fournies de manière résumée et afin de vous donner un aperçu général de la procédure d'admission. Pour plus d'information concernant les inscriptions, consultez le site de l'École du Barreau.

Suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous au **http://www.ecoledubarreau.qc.ca**
- Sélectionnez l'onglet « Admission et inscription »

LA MAÎTRISE EN DROIT NOTARIAL

LA PROFESSION DE NOTAIRE

Le notaire est un conseiller juridique appelé « le juriste de l'entente ». En effet, il travaille sur le terrain de la bonne entente plutôt que sur celui des conflits. Le notaire participe à des moments importants dans la vie des gens. Pensons à l'union ou à sa rupture, à l'achat d'un immeuble, à l'acquisition d'une entreprise, à la planification de sa succession. Le notaire est non seulement un conseiller juridique, mais aussi un officier public reconnu par l'État. À ce titre, les documents notariés ont un caractère authentique, c'est-à-dire qu'ils font foi devant les tribunaux, de leur contenu, de l'exactitude de la date et des signatures apposées, et ce, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la preuve. Le gouvernement exige la forme notariée pour certains actes en raison de leur importance. Ainsi, seuls les notaires peuvent recevoir, par exemple, des hypothèques immobilières, des déclarations de copropriété divise, des donations et des contrats de mariage. Contrairement à l'avocat, le notaire n'a pas de parti pris, il a le devoir d'agir dans l'intérêt de toutes les personnes à l'acte qu'il reçoit.

Comme conseiller juridique, le notaire est habilité à dispenser des conseils dans tous les domaines du droit qui relèvent de son expertise, entre autres :

- Le droit familial
- Le droit immobilier
- Le droit des successions
- Le droit des affaires
- La fiscalité
- La copropriété
- Le droit agricole
- La planification financière
- La médiation commerciale et familiale
- L'environnement
- L'arbitrage
- Le droit aérien et maritime
- Les procédures d'immigration et d'adoption
- Etc.

Avant de délivrer un permis d'exercice, l'Ordre s'assure que le candidat possède la formation minimale et l'intégrité nécessaire à la pratique du droit notarial. La profession de notaire exige un baccalauréat en droit suivi d'une maîtrise en droit notarial. Finalement, le détenteur de ces deux diplômes doit compléter un programme de formation professionnelle dispensé par la Chambre des notaires du Québec composé de 15 journées de formation professionnelle et d'un cas pratique en droit professionnel.

SCOLARITÉ PRÉPARATOIRE

La direction de programme recommande fortement au candidat d'avoir préalablement réussi les cours de premier cycle en droit dans les matières suivantes :

DTR-1003	Droit des biens
DTR-2252	Droit patrimonial de la famille
DTR-2253	Successions et libéralités
DTR-2250	Sûretés réelles et publicité des droits
DTR-2400	Droit fiscal fondamental

Me Brigitte Roy (bureau 4253 DKN) est disponible pour rencontrer tout étudiant désirant en connaitre davantage sur ce programme et ses exigences.

LA MAÎTRISE - INSCRIPTION

La maîtrise en droit notarial quant à elle se décrit comme suit : 54 semaines de formation; comprenant des cours de droit notarial (30 semaines), des cours de droit notarial appliqué (8 semaines) et un stage en milieu professionnel d'une durée de 16 semaines. Cette maîtrise est offerte à l'Université Laval, mais comprend certaines conditions d'admission. Les demandes d'admission doivent être transmises au Bureau du registraire avant le 1er février et être sous la forme du formulaire disponible sur le site de l'université : http://www2.ulaval.ca/admission/deposez-votre-demande-dadmission.html. De plus, les candidats doivent joindre leur curriculum vitae, une lettre de motivation et le relevé de notes complet officiel de leurs études universitaires.

Référence : Chambre des notaires du Québec

Pour de plus amples renseignements sur l'admission et la structure de la maîtrise en droit notarial, rendez-vous sur le site de la Faculté et suivez les étapes suivantes.

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Futurs étudiants »
- Sous « 2e et 3e cycles », sélectionnez « Maîtrises (LL.M.)
- Sélectionnez « Droit notarial »

Vous pouvez aussi contacter madame Brigitte Roy, directrice associée du programme de maîtrise en droit notarial par courriel à **droit.notarial@fd.ulaval.ca**.

AUTRES PROGRAMMES DE 2E ET DE 3E CYCLES

La Faculté de droit de l'Université Laval vous offre de nombreux programmes de 2e et 3e cycles si vous souhaitez pousser davantage vos études dans le domaine du droit.

Pour de l'information supplémentaire sur les programmes de 2e et de 3e cycles qui vous sont offerts, consultez le site de la Faculté. **Suivez les étapes suivantes :**

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Futurs étudiants »
- Sous « 2e et de 3e cycles », sélectionnez l'option qui vous intéresse

Vous pouvez également consulter le Guide carrière.

PROGRAMMES DE CERTIFICAT ET MICROPROGRAMME

Les étudiants du certificat et du microprogramme sont invités à toutes les activités organisées par l'association étudiante. Ils peuvent trouver toute l'information académique nécessaire sur le site de l'Université Laval.

- Rendez-vous au **http://www.fd.ulaval.ca**
- Cliquez sur l'onglet « Études », puis sur « Certificat en droit » ou « Microprogramme en droit ».

Pour de plus amples renseignements ou questions, n'hésitez pas à entrer en contact avec moi à l'adresse courriel suivante : **aed.vpacademique@fd.ulaval.ca**

UNIVERSITÉ
LAVAL

Mise en page réalisée par KIVIV - studio créatif | **studiokiviv.ca**